



Locataire charges collectives

Par **lukasmach**, le **18/06/2017** à **16:10**

Bonjour,

L'année dernière j'étais obligé de quitter mon appartement, car la propriétaire a décidé de le vendre. Jusqu'à présent elle n'a pas réussi, elle m'a envoyé sa lettre de rupture du contrat quand j'allais lui demander de remplacer l'appareil de cuisine cassé et vieux.

Après avoir quitté l'appartement, je lui ai demandé de me fournir le décompte des charges collectives pour les deux dernières années, ce qu'elle n'a pas fait. Elle m'a jamais répondu. De plus, elle a calculé le tarif d'eau au prix plus élevé que le tarif de la ville. J'ai tout réclamé, mais j'ai jamais reçu aucune réponse. Je voudrais bien avoir ce décompte et la preuve comment elle a calculé l'argent qui m'avait rendu de ma caution, car elle a gardé une certaine somme pour elle pour payer le solde d'eau. L'agence immobilière ne pouvait rien faire, car il a fallu l'accord de la propriétaire.

Merci

Par **alexetconstance**, le **18/06/2017** à **22:15**

coucou
demande lui les factures!
c'est obligatoire normalement
bien à toi